

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL  
MUNICIPAL  
Séance du 12 juin 2017

N° 2017/06/12/14/a

Nombre de conseillers en exercice : 57  
Nombre de présents : 37  
Nombre de votants : 50

Date de convocation :  
02/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	M. Jean-Claude BELINE	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT
M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY
Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX
M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC
Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY		

<u>Absents</u>	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL, ne participant pas au vote de ce point, Mme GATEL n'a pas fait valoir ce pouvoir
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir M. Thierry PANNETIER	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Vincent CROCC qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	Mme Marion BELLIARD
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Dominique DURAND
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Olivier MARAIS
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Françoise GATEL n'a pas pris part au vote (sortie de la salle)
	M. Joseph MENARD n'a pas pris part au vote (sorti de la salle)

Objet : Examen et vote du compte administratif « Budget principal – commune de Châteaugiron », du compte de gestion de l'exercice 2016 et affectation des résultats

Rapporteur : Yves RENAULT

**a) Compte de gestion « Budget principal commune de Châteaugiron » 2016**

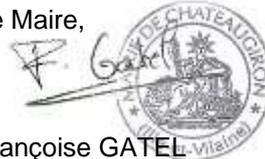
Le compte de gestion est la transcription des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ce dernier présente notamment le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le montant des soldes de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés ainsi que les opérations d'ordres.

Le compte de gestion du budget principal de la commune de Châteaugiron 2016 dressé par le Receveur municipal, consultable en mairie et dont un extrait est joint à la présente note de synthèse (annexe 1.14), est conforme aux écritures de l'ordonnateur dans le compte administratif 2016, qui sera présenté au point suivant.

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12 et L 2121-31, Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14.**

**Après en avoir délibéré, à 47 voix pour, et 3 abstentions (Mme Evelyne JAOUANNET, Monsieur Dominique KACZMAREK, Madame Carine KUROWSKA), le Conseil municipal :**  
- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,



The image shows a handwritten signature in black ink that reads "F. Gatel". To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text "MUNICIPALITE DE CHATEAUGIRON" at the top and "VILLE DE VILAINES" at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a castle tower and a tree.

Françoise GATEL

Certifié exécutoire par le maire,  
compte-tenu de la réception en préfecture  
le.....27 JUN 2017.....  
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



This block contains a second instance of the signature and seal seen in the previous block. It features the handwritten signature "F. Gatel" and the official seal of the Municipality of Châteaugiron, which includes the text "MUNICIPALITE DE CHATEAUGIRON" and "VILLE DE VILAINES" around a central coat of arms.

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL  
 MUNICIPAL N° 2017/06/12/14/b  
 Séance du 12 juin 2017

Nombre de conseillers en exercice : 57  
 Nombre de présents : 37  
 Nombre de votants : 50

Date de convocation :  
 02/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	M. Jean-Claude BELINE	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT
M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY
Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX
M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST
M. Pascal GUISSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC
Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY		

<u>Absents</u>	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL, ne participant pas au vote de ce point, Mme GATEL n'a pas fait valoir ce pouvoir
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir M. Thierry PANNETIER	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Vincent CROCC qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	Mme Marion BELLIARD
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Dominique DURAND
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Olivier MARAIS
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Françoise GATEL n'a pas pris part au vote (sortie de la salle)
	M. Joseph MENARD n'a pas pris part au vote (sorti de la salle)

Objet : Examen et vote du compte administratif « Budget principal – commune de Châteaugiron », du compte de gestion de l'exercice 2016 et affectation des résultats

Rapporteur : Yves RENAULT

**b) Compte administratif « Budget principal commune de Châteaugiron » 2016**

Madame le Maire, en tant qu'ordonnateur, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'elle a exécutées par la présentation du compte administratif 2016 du budget principal de la commune de Châteaugiron.

Ce document :

- rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ainsi, pour l'exercice 2016, les résultats se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	CREDITS OUVERTS (BP + DM)	REALISE	
- dépenses	8 660 079 ,00 €	5 802 584,82 €	
- recettes	8 660 079 ,00 €	7 178 526,11€	
Résultat de l'exercice 2016		1 375 941,29 €	
Résultat antérieur reporté		1 476 598,88 €	
<b>Excédent de clôture 2016</b>		<b>2 852 540,17 €</b>	

SECTION d'INVESTISSEMENT	CREDITS OUVERTS (BP + DM)	REALISE	Restes à réaliser au 31.12.2016
- dépenses	6 225 389,00 €	2 641 218,28 €	516 700,00 €
- recettes	6 225 389,00 €	3 824 899,30 €	57 772,00 €
Résultat de l'exercice 2016		1 183 681,02 €	- 458 928,00 €
Résultat antérieur reporté		-1 779 515,01 €	
<b>Excédent de clôture 2016</b>		<b>- 595 833,99 €</b>	<b>- 458 928,00 €</b>

Des extraits du compte administratif 2016 du budget principal de la commune de Châteaugiron sont joints en annexe (annexe 2.14), l'intégralité du document étant consultable en Mairie.

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12, L1612-13 et L 2121-31,**

**Vu le budget primitif 2016 et les décisions modificatives,**

**Vu le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par le receveur municipal,**

**Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,**

**Vu l'avis favorable de la commission finances du 1er juin 2017.**

**Après en avoir délibéré, à 47 voix pour, et 3 abstentions (Mme Evelyne JAOUANNET, Monsieur Dominique KACZMAREK, Madame Carine KUROWSKA), le Conseil municipal :**

**- approuve le compte administratif 2016 « Commune de Châteaugiron » :**

- en lui donnant acte de la présentation faite du compte administratif,
- en constatant que le compte administratif est conforme dans ses écritures au compte de gestion,
- en reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,
- en arrêtant les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Certifié exécutoire par le maire,  
 compte-tenu de la réception en préfecture  
 le.....2-2 JUIN 2017.....  
 et de l'affichage ou la publication  
 Le Maire,

*F. Gatel*  


Pour Copie Conforme,  
 Le Maire,

*F. Gatel*  
  
 Françoise GATEL

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL  
MUNICIPAL  
Séance du 12 juin 2017

N° 2017/06/12/14/c

Nombre de conseillers en exercice : 57  
Nombre de présents : 37  
Nombre de votants : 50

Date de convocation :  
02/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	M. Jean-Claude BELINE	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT
M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY
Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTER	Mme Séverine MAYEUX
M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC
Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY		

<u>Absents</u>	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL, ne participant pas au vote de ce point, Mme GATEL n'a pas fait valoir ce pouvoir
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir M. Thierry PANNETIER	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Vincent CROCQ qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	Mme Marion BELLARD
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Dominique DURAND
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÛN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Olivier MARAIS
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Françoise GATEL n'a pas pris part au vote (sortie de la salle)
	M. Joseph MENARD n'a pas pris part au vote (sorti de la salle)

Objet : Examen et vote du compte administratif « Budget principal – commune de Châteaugiron », du compte de gestion de l'exercice 2016 et affectation des résultats

Rapporteur : Yves RENAULT

**c) Affectation des résultats 2016 des budgets principaux des communes déléguées**

Il est rappelé que les résultats de clôture de l'exercice 2016 ci-dessous ont été repris en totalité par anticipation au moment du vote du budget primitif :

- un excédent de fonctionnement de : 3 118 531,44 €  
- un déficit d'investissement de : 675 921,28 €

Or, les restes à réaliser présentent un déficit de 443 529,28 €, ce qui entraîne un besoin de financement à hauteur de 1 119 450,56 €.

Par ailleurs, il a été décidé d'affecter également en investissement le montant correspondant à l'excédent d'investissement de la commune de Ossé soit 33 177,78 €.

La reprise des résultats de l'année 2016 sur le budget 2017 se présentait donc comme suit :

- en déficit d'investissement (D 001) :	675 921,28 €
- au 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés :	1 152 628,34 €
- en excédent de fonctionnement (R 002) :	1 965 903,10 €

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,  
Vu l'avis favorable de la commission finances du 1er juin 2017,  
Vu l'exposé ci-dessus.**

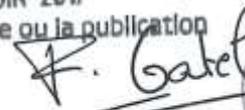
**Après en avoir délibéré, à 47 voix pour, et 3 abstentions (Mme Evelyne JAOUANNET,  
Monsieur Dominique KACZMAREK, Madame Carine KUROWSKA), le Conseil municipal :**  
- entérine la reprise des résultats 2016 et leur affectation sur le budget principal « Commune »  
2017.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,


Françoise GATEL

Certifié exécutoire par le maire,  
compte-tenu de la réception en préfecture  
le.....22 JUILLET 2017.....  
et de l'affichage ou la publication  
Le Maire,


Extrait du registre des délibérations du CONSEIL  
MUNICIPAL  
Séance du 12 juin 2017

N° 2017/06/12/15

Nombre de conseillers en exercice : 57  
Nombre de présents : 37  
Nombre de votants : 50

Date de convocation :  
02/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	M. Jean-Claude BELINE	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT
M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY
Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX
M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC
Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY		

<u>Absents</u>	
	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL, ne participant pas au vote de ce point, Mme GATEL n'a pas fait valoir ce pouvoir
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir M. Thierry PANNETIER	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Vincent CROCC qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	Mme Marion BELLARD
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Dominique DURAND
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Olivier MARAIS
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Françoise GATEL n'a pas pris part au vote (sortie de la salle)
	M. Joseph MENARD n'a pas pris part au vote (sorti de la salle)

Objet : Bilan des transactions immobilières 2016

Rapporteur : Yves RENAULT

L'article L 2241-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que « *le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu, chaque année, à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune* ».

Ce bilan fait état de cessions de terrain d'un montant de 32 082€ pour une surface de 988 m<sup>2</sup> et d'aucune acquisition.

Le tableau ci-dessous détaille l'opération de l'année 2016.

Références cadastrales			Adresse	Nature du bien	Origine de propriété	Identité vendeur/ acquéreur	Objet de la transaction	Prix de vente	Date de délibération	Notaire	Date de l'acte
Section	n°	Surface en m <sup>2</sup>									
AE	252	206	7 bis rue des Violettes	Terrain	Ville de Châteaugiron	M. et Mme FROMI	Vente terrain	19 570,00 €	24/09/2015	Maître GUILLOU	09/02/2016
AH		782	Chemin rural rue de Montgazon	Chemin/Terrain	Ville de Châteaugiron	SNC Montgazon	Vente terrain	12 512,00 €	27/08/2015	SCP DETCHESAR	16/05/2016

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2241-1,**  
**Vu le budget primitif du budget principal de Châteaugiron 2016,**  
**Vu le compte administratif du budget principal de Châteaugiron 2016.**

**Après en avoir délibéré, à 47 voix pour, et 3 abstentions (Mme Evelyne JAOUANNET, Monsieur Dominique KACZMAREK, Madame Carine KUROWSKA), le Conseil municipal :**  
**- approuve le bilan des acquisitions et cessions du budget principal de Châteaugiron pour l'année 2016.**

Pour Copie Conforme,  
 Le Maire,



Françoise GATEL

Certifié exécutoire par le maire,  
 compte-tenu de la réception en préfecture  
 le.....2-2-JUIN-2017.....  
 et de l'affichage ou la publication  
 Le Maire,



Extrait du registre des délibérations du CONSEIL  
MUNICIPAL  
Séance du 12 juin 2017

N° 2017/06/12/16

Nombre de conseillers en exercice : 57  
Nombre de présents : 37  
Nombre de votants : 50

Date de convocation :  
02/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	M. Jean-Claude BELINE	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT
M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY
Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX
M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC
Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY		

<u>Absents</u>	
	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL, ne participant pas au vote de ce point, Mme GATEL n'a pas fait valoir ce pouvoir
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir M. Thierry PANNETIER	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Vincent CROCC qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	Mme Marion BELLARD
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Dominique DURAND
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Olivier MARAIS
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Françoise GATEL n'a pas pris part au vote (sortie de la salle)
	M. Joseph MENARD n'a pas pris part au vote (sorti de la salle)

Objet : Formation des élus – Bilan des actions 2016 et perspectives 2017

**Rapporteur : Yves RENAULT**

En vertu de l'article L 2123.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus ont droit à une formation adaptée à leurs besoins. Cela signifie que l'objet de la formation doit être en rapport avec les fonctions électives communales dans leur globalité.

Les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour les communes, le montant de ces dépenses ne pouvant excéder 20% du montant des indemnités susceptibles d'être allouées aux élus.

Les frais de formation comprennent :

- les frais de déplacement : transport, hébergement, restauration
- les frais d'enseignement
- la compensation de la perte éventuelle de salaire, de traitement ou de revenus, justifiée par l'élu et plafonnée à l'équivalent de 18 jours, par élu et pour la durée du mandat.

L'article L.2123.12 du CGCT précise également qu'un tableau récapitulatif des actions de formation des élus, financées par la collectivité, est annexé au compte administratif et qu'un débat annuel a lieu sur la formation des élus. Conformément à ces dispositions, le tableau des formations 2016 est joint au compte administratif. Ce dernier fait état d'un montant de dépenses de 1 628€ pour 2 jours de formation sur la prise de parole en public dispensés par l'ARIC.

Pour 2017, la collectivité souhaite poursuivre le droit à la formation des élus via le financement de formations sur différents thèmes.

Pour cela, le budget consacré à la formation des élus s'élève à 5 500€.

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2123.12,**  
**Vu la délibération n°2017/03/06/3.2 du 6 mars 2017 approuvant budget primitif du budget principal « Commune » 2017,**

**Après en avoir délibéré, à 49 voix pour, et 1 abstention (Monsieur Dominique KACZMAREK), le Conseil municipal :**

- Prend acte du bilan de formation des élus 2016,
- Valide le droit à la formation des élus pour l'année 2017 en précisant que les orientations retenues sont :
  - les fondamentaux de l'action publique locale,
  - les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,

Françoise GATEL

Certifié exécutoire par le maire,  
compte-tenu de la réception en préfecture  
le.....22 JUIN 2017.....  
et de l'affichage ou la publication  
Le Maire,

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL  
MUNICIPAL  
Séance du 12 juin 2017

N° 2017/06/12/17/a

Nombre de conseillers en exercice : 57  
Nombre de présents : 37  
Nombre de votants : 50

Date de convocation :  
02/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	M. Jean-Claude BELINE	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT
M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY
Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX
M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC
Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY		

<u>Absents</u>	
	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL, ne participant pas au vote de ce point, Mme GATEL n'a pas fait valoir ce pouvoir
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir M. Thierry PANNETIER	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Vincent CROCC qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	Mme Marion BELLARD
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Dominique DURAND
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Olivier MARAIS
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Françoise GATEL n'a pas pris part au vote (sortie de la salle)
	M. Joseph MENARD n'a pas pris part au vote (sorti de la salle)

Objet : Examen et vote du compte administratif « Assainissement Châteaugiron », du compte de gestion de l'exercice 2016 et affectation des résultats

Rapporteur : Jean-Claude BELINE

a) Compte de gestion « Assainissement Châteaugiron » 2016

Le compte de gestion est la transcription des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ce dernier présente notamment le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le montant des soldes de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés ainsi que les opérations d'ordres.

Le compte de gestion « Assainissement Châteaugiron » 2016 dressé par le Receveur municipal, consultable en mairie et dont un extrait est joint à la présente note de synthèse (annexe 1.17), est conforme aux écritures de l'ordonnateur dans le compte administratif 2016, qui sera présenté au point suivant.

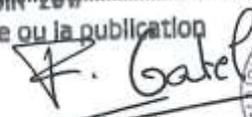
**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et L. 2121-31,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49.**

**Après en avoir délibéré, à 47 voix pour, et 3 abstentions (Mme Evelyne JAOUANNET, Monsieur Dominique KACZMAREK, Madame Carine KUROWSKA), le Conseil municipal :**  
**- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,

  
Françoise GATEL

Certifié exécutoire par le maire,  
compte-tenu de la réception en préfecture  
le.....27 JUIN 2017.....  
et de l'affichage ou la publication  
Le Maire,


Extrait du registre des délibérations du CONSEIL  
MUNICIPAL  
Séance du 12 juin 2017

N° 2017/06/12/17/b

Nombre de conseillers en exercice : 57  
Nombre de présents : 37  
Nombre de votants : 50

Date de convocation :  
02/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	M. Jean-Claude BELINE	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT
M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY
Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX
M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC
Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY		

<u>Absents</u>	
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir M. Thierry PANNETIER	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL, ne participant pas au vote de ce point, Mme GATEL n'a pas fait valoir ce pouvoir
M. Vincent CROCC qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	Mme Marion BELLARD
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Dominique DURAND
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	M. Olivier MARAIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Sandrine PERRIER
	Mme Françoise GATEL n'a pas pris part au vote (sortie de la salle)
	M. Joseph MENARD n'a pas pris part au vote (sorti de la salle)

Objet : Examen et vote du compte administratif « Assainissement Châteaugiron », du compte de gestion de l'exercice 2016 et affectation des résultats

Rapporteur : Jean-Claude BELINE

**b) Compte administratif « Assainissement Châteaugiron » 2016**

Madame le Maire, en tant qu'ordonnateur, rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'elle a exécutées par la présentation du compte administratif 2016 du budget assainissement de la commune de Châteaugiron.

Ce document :

- rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Les résultats de l'exercice 2016 s'établissent comme suit :

SECTION d'EXPLOITATION	CREDITS OUVERTS (BP + DM)	REALISE	
- dépenses	1 219 238 ,00 €	847 576,74 €	
- recettes	1 219 238 ,00 €	301 711,40 €	
Résultat de l'exercice 2016		• 545 865,34 €	
Résultat antérieur reporté		896 518,83 €	
<b>Excédent de clôture 2016</b>		<b>350 653,49 €</b>	
SECTION d'INVESTISSEMENT	CREDITS OUVERTS (BP + DM)	REALISE	Restes à réaliser au 31.12.2016
- dépenses	640 596,00 €	76 048,59 €	10 120,00 €
- recettes	640 596,00 €	91 296,42 €	
Résultat de l'exercice 2016		15 247,83 €	
Résultat antérieur reporté		210 407,82 €	
<b>Excédent de clôture 2016</b>		<b>225 655,65 €</b>	

Des extraits du compte administratif « Assainissement Châteaugiron » 2016 sont joints en annexe (annexe 2.17), l'intégralité du document étant consultable en Mairie.

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1612-12, L1612-13 et L 2121-31,**

**Vu le budget primitif 2016,**

**Vu le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par le receveur municipal,**

**Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,**

**Vu l'avis favorable de la commission finances du 1er juin 2017.**

**Après en avoir délibéré, à 47 voix pour, et 3 abstentions (Mme Evelyne JAOUANNET, Monsieur Dominique KACZMAREK, Madame Carine KUROWSKA), le Conseil municipal :**

**- approuve le compte administratif 2016 « Assainissement Châteaugiron »:**

- en lui donnant acte de la présentation faite du compte administratif,
- en constatant que le compte administratif est conforme dans ses écritures au compte de gestion,
- en reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,
- en arrêtant les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour Copie Conforme,  
 Le Maire,



Françoise GATEL

Certifié exécutoire par le maire,  
 compte-tenu de la réception en préfecture  
 le.....27 JUIN 2017.....  
 et de l'affichage ou la publication  
 Le Maire,



**Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 12 juin 2017**

**N° 2017/06/12/17/c**

*Nombre de conseillers en exercice : 57*  
*Nombre de présents : 37*  
*Nombre de votants : 50*

*Date de convocation : 02/06/2017*

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	M. Jean-Claude BELINE	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT
M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES
Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU
M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD	Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL
M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY
Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX
M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS
Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC
Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY		

<u>Absents</u>	
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir M. Thierry PANNETIER	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL, ne participant pas au vote de ce point, Mme GATEL n'a pas fait valoir ce pouvoir
M. Vincent CROCC qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	Mme Marion BELLARD
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Dominique DURAND
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	M. Olivier MARAIS
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	Mme Sandrine PERRIER
	Mme Françoise GATEL n'a pas pris part au vote (sortie de la salle)
	M. Joseph MENARD n'a pas pris part au vote (sorti de la salle)

**Objet : Examen et vote du compte administratif « Assainissement Châteaugiron », du compte de gestion de l'exercice 2016 et affectation des résultats**

**Rapporteur : Jean-Claude BELINE**

**c) Affectation des résultats « Assainissement Châteaugiron » 2016**

Il est rappelé que les résultats de clôture de l'exercice 2016 ci-dessous ont été repris en totalité par anticipation au moment du vote du budget primitif :

- un excédent d'exploitation de : 350 653,49 €  
- un excédent d'investissement de : 225 655,65 €

Or, les restes à réaliser présentent un déficit 10 120,00€, ce qui entraîne un excédent d'investissement à hauteur de 215 535,65€.

La reprise des résultats de l'année 2016 sur le budget 2017 se présentait donc comme suit :

- en excédent d'investissement (R 001) : 215 535,65 €  
- en excédent d'exploitation (R 002) : 350 653,49 €

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-5,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,  
Vu l'avis favorable de la commission finances du 1er juin 2017.**

**Après en avoir délibéré, à 47 voix pour, et 3 abstentions (Mme Evelyne JAOUANNET,  
Monsieur Dominique KACZMAREK, Madame Carine KUROWSKA), le Conseil municipal :**  
- entérine la reprise des résultats 2016 et leur affectation sur le budget « Assainissement  
Châteaugiron » 2017.

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,



Françoise GATEL

Certifié exécutoire par le maire,  
compte-tenu de la réception en préfecture  
le.....22 JUN 2017.....  
et de l'affichage ou la publication  
Le Maire,



Extrait du registre des délibérations du CONSEIL  
MUNICIPAL  
Séance du 12 juin 2017

N° 2017/06/12/18

Nombre de conseillers en exercice : 57  
Nombre de présents : 39  
Nombre de votants : 53

Date de convocation :  
02/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE des points 6a à 17c inclus.

<u>Présents :</u>	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Claude BELINE
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Philippe LANGLOIS
Mme Catherine TAUPIN	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Denis GATEL
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Daniel MARCHAND	M. Christian BERNARD
Mme Marie-Odile BOIVIN	Mme Sophie BRÉAL	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL
M. Dominique PELHATE	Mme Virginie LEFFRAY	Mme Stéphanie GUERRY	Mme Laurence VILLENAVE
M. Bruno VETTIER	Mme Séverine MAYEUX	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	M. Jean-François PROVOST	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
M. Alban MARTIN	M. Dominique KACZMAREC	Mme JAOUANNET Evelyne	M. Vincent BOUTEMY

<u>Absents</u>	Mme KUROWSKA Carine qui donne pouvoir à M. Dominique KACZMAREC
M. Jean-Pierre PETERMANN qui donne pouvoir à Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Christian NIEL qui donne pouvoir à Mme Isabelle PLANTIN
Mme Danièle BOTTE qui donne pouvoir à Mme Marie-Odile BOIVIN	M. Erwan PITOIS qui donne pouvoir à Mme Françoise GATEL
M. Christophe BUDOR qui donne pouvoir M. Thierry PANNETIER	M. Michel RENAUDIN qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Vincent CROCC qui donne pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	M. Thierry SCHUFFENECKER qui donne pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
Mme Claudine DESMET qui donne pouvoir à M. Denis GATEL	Mme Marion BELLARD
M. Hervé DIOT qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Dominique DURAND
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN qui donne pouvoir à M. Jean-Claude BELINE	M. Olivier MARAIS
M. Jean-Marc ERNAULT qui donne pouvoir à M. René LOIZANCE	Mme Sandrine PERRIER
Mme Chrystelle HERNANDEZ qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	

Objet : Budget « Auberge du Pavail » 2017 – Décision modificative n°1

**Rapporteur : Laëtitia MIRALLES**

Suite à la réouverture de l'établissement « Auberge du Pavail » dénommé La Grange, des travaux de mise en conformité et de mise aux normes à la charge du propriétaire ont eu lieu tels que le ramonage, les vérifications électriques...

Ces travaux n'ayant pas fait l'objet d'une prévision budgétaire lors du vote du budget, une décision modificative impactant la section de fonctionnement est nécessaire.

Ainsi, le budget 2017 se décompose comme suit :

	Budget primitif	Décision Modificative n°1	Budget total 2017
Fonctionnement	8 600,00 €	248,00 €	8 848,00€
Investissement	21 552,00 €	0,00€	21 552,00€
	<b>30 152,00 €</b>	<b>248,00€</b>	<b>30 400,00€</b>

Les modifications d'inscription de crédits en section de fonctionnement sont jointes en annexe de la présente note (Annexe 1.18).

**Vu le Code général des collectivités territoriales,**

**Vu la délibération n°2017/03/06/3.21 du 6 mars 2017 portant approbation du budget primitif « Auberge du Pavail » 2017,**

**Vu l'avis favorable de la commission finances du 1<sup>er</sup> juin 2017,**

**Après en avoir délibéré, à 51 voix pour, et 2 abstentions (Mme Evelyne JAOUANNET, Monsieur Dominique KACZMAREK), le Conseil municipal :**

**- valide la décision modificative n°1 du budget « auberge du Pavail » 2017.**

Pour Copie Conforme,  
Le Maire,



Françoise GATEL

Certifié exécutoire par le maire,  
compte-tenu de la réception en préfecture  
le.....22 JUIN 2017.....  
et de l'affichage ou la publication  
Le Maire,

